

PERIMETRE DU QUARTIER

Seine St Denis (93)

Commune : **Drancy.**

Z.U.S. : **Cité Marcel Cachin, Jules Auffrey, La Muette.**

1129010

n° d'ordre : 647

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Rue Auguste Blanqui
- Rue des Bois de Groslay et groupe scolaire Marcel Cachin donnant sur la rue Roger Breton
- Sur la section CI, limite Ouest, Nord et Nord-Est de la parcelle n°134 (incluse) cette grande parcelle est située à l'angle de la rue des Bois de Groslay (n°43 à 77) et de la rue de l'Argonne
- Rue de l'Argonne
- Rue des Bois de Groslay
- Sur la section CG, limite Est et Sud de la parcelle n°75 (incluse) cette grande parcelle est située à l'angle de la rue des Bois de Groslay (n°68 et précédents) et de la rue Jules Guesde (n°44 et suivants) et supporte la Cité Jules Auffrey
- Rue Jules Guesde
- Section BX, limite Sud-Ouest de la parcelle n°319 (incluse) cette parcelle est située rue Jules Guesde (n°29 à 35)
- Section BY, limite Sud-Ouest de la parcelle n°106 (incluse) cette parcelle est située rue Jacqueline Quatremaire (n°40 et suivants)
- Section BY, limite Sud Ouest de la parcelle n°99 (incluse) cette parcelle est située rue Jacqueline Quatremaire (n°35 et suivants) et supporte une partie de la caserne de gendarmerie mobile
- Section BZ, limites Sud de la parcelle n°99 (incluse) cette parcelle est située rue Arthur Fontaine et supporte une autre partie de la caserne de gendarmerie mobile
- Section BZ, limites Sud-Est alignées des parcelles 89 et 101 (incluses) cette dernière parcelle est située à l'angle de la rue Arthur Fontaine et de l'avenue Jean Jaurès
- Avenue Jean Jaurès
- Limites Nord-Ouest alignées des parcelles 95, 52 et 53 (incluses) la première parcelle est située avenue Jean Jaurès (n°97) et la troisième rue Auguste Blanqui (n°10)
- (Rue Auguste Blanqui)